

Zeitschrift: Eclogae Geologicae Helvetiae
Band: 8 (1903-1905)
Heft: 4

Artikel: Compte-rendu de la vingt-troisième réunion annuelle de la société géologique suisse le 1er août 1904, à Winterthur
Kapitel: Rapport des contrôleurs de l'exercice 1903/1904
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-156280>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

B

Rapport des contrôleurs de l'exercice 1903/1904.

Les soussignés, après examen du livre de caisse, du livre des membres, et pointage des factures, déclarent exacte la comptabilité qui leur a été soumise.

Au 30 juin, la réserve en caisse s'élève à Fr. 63 88

Les fonds inaliénables à » 6900 —

Les contrôleurs proposent à la Société :

1° Donner décharge au Comité pour la gestion 1903/1904.

2° Remercier notre fidèle caissier, M. le prof. Dr Mühlberg pour le soin qu'il apporte à la bonne marche de la comptabilité.

Lausanne et Bâle, le 15 juillet 1904.

Les vérificateurs :

Dr M. LUGEON, prof.

H. G. STEHLIN.

C

Vingt-troisième assemblée générale

DE LA SOCIÉTÉ GÉOLOGIQUE SUISSE

le 1^{er} août 1904, à la *Sankt Georgen-Schule* à Winterthur.

1^{re} partie. — Séance administrative.

Séance ouverte à 8 h. du matin sous la présidence de M. E. RENEVIER.

Sont présents une vingtaine de membres et plusieurs hôtes.

1. *Rapport annuel.* M. le président donne lecture du Rapport annuel du Comité sur la marche de la Société pendant l'exercice 1903-1904, lequel sera imprimé dans les *Eclogæ*.

2. *Rapport des contrôleurs.* Ce rapport, signé de MM. LUGEON et STEHLIN, constate la bonne tenue de la comptabilité, et propose d'en donner décharge au Comité, avec remerciements pour le caissier.

3. *Approbation de la gestion.* Ces deux rapports, mis en discussion, sont approuvés, et les comptes sont corroborés à l'unanimité par l'Assemblée.